

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 25

Artikel: Pour la vie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

VII

HEURE de la causette a souillé, voisine, venez prendre le frais sous les marronniers. Sentez-vous la bonne odeur? La brise du soir a passé sur les fôins coupés, sur les sureaux en fleurs et sur les roses qui s'effeuillent au soleil couchant avant d'arriver jusqu'à nous. Voyez, la terre repose, lasse de tous les pas qui l'ont foulée et le jour s'endort dans l'ombre des chemins creux. Seules, les étoiles veillent au fond de cette douce nuit: venez, voisine, il fera bon causer en regardant scintiller leurs petites lumières protectrices.

Et puis, il faut tout vous dire, j'ai besoin, ce soir, de m'humier devant cette belle nature. Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux. Cela m'est venu tout à l'heure, en allant chercher l'eau à la fontaine. La vie, apaisée, faisait silence sous les toits et dans les champs; le crépuscule rayonnait, et devant la beauté de ce calme soir d'été j'ai songé, avec un peu de honte, à nos sempiternelles récriminations. Aujourd'hui, par exemple, où cependant aucun ennui réel n'a troublé notre sereine villégiature, n'avons-nous pas gémî à propos de tout et de rien?

Nous nous sommes levées de méchante humeur, éveillées trop tôt par le chat éperdu des oiseaux et pourtant n'est-ce pas à eux que nous devons cette fraîche promenade matinale qui, je crois bien, vaut mieux qu'une heure de paresse. Ensuite il y a eu le combat contre les mouches et les guêpes, comme si les pauvres bestiales n'avaient pas, comme nous, droit au soleil, voire même aux confitures... il y a eu, enfin, les lamentations d'usage sur la chaleur. Sur la bonne chaleur, si ardemment souhaitée aux temps froids! Quand sévissait l'hiver, il semblait que nous ne verrions jamais assez vite briller le soleil d'été. Voici un mois, à peine, qu'il fait rougir les fraises des bois et déjà nous nous en plaignons... tout comme nous nous sommes plaintes de la bise de novembre, du gel de l'hiver et des caprices du printemps. Venez, ma voisine, allons faire notre mea culpa sous les marronniers et convenons ensemble, voulz-vous, que se contenter de ce que l'on a c'est en posséder le double.

L'Effeuilleuse.



L'A VOLIU COMPRINDRE

IAI a bin dâi z'affère dein sti mondo qu'on pâo pas comprendre. On coudhie bin vo le z'espliquâ, mât bernique! Mé on vo recorde moins on ein sâ, et lè inutilo.

Vo vo rappelo oncora, prau su, de ellî que l'asseyeve de comprendre cein que l'è qu'on merâcllio. Clli corps s'appellâve Maillon. Va adan vê lo menistre et lâi fâ :

— Dite-vâi, monsu lo menistre, qu'è-te qu'on merâcllio?

— Eh bin! n'è pas bin défecilo à coimprindre po dâi dzein que lâi a que sant sutî, dégourdi et démortu. Mât, po dâi z'autro, sarâi pe facilo à lau fêre fêre omna veryâ dein la louna quâ lau z'espliquâ cein bin adrâi. A vo, Maillon, vo vu cein fêre eintrâ dein la cabosse ào picolon, avoué de l'*Intuition*, quemet diant lè régent ora. Téni-vo bin drâi, lo veintro reintrâ on bocon, la tita drâite et lè cousse bin serârâe. Vo z'allâ vére passâ on merâcllio.

Mon Maillon sè tegnâi asse râ qu'on passi de vegne, lè get grand âovert, quemet dâi falot de pousta. Adan lo menistre, fâ quattro pâ eim amon. Pu tot d'on coup, ie revint vê Maillon ào grandissime galop et pu.... ellia! lâi fot ào bas de la rîta, dau côté iô on ne met pas de lenette, on coup de pi d'onna taula fooce que lo poûro Maillon l'a trebelhi, lo veintro lè parti ein derriâ, la rîta l'a veri et lâfâ omna mouettâi:

— Ouah!

Pu lo menistre lâi a de :

— Ai-vo acheintu oquie?

— Tonnerre! mè peinson prau que l'è achenit uquie. Se n'è pas cru que mè boui allâvant sè veri sein dessu dèsò!

— Eh bin, se vo n'avâi rein acheintu, sarâi on merâcllio. Compreinde-vo?

— L'ameré atant ne pas avâi comprâ. Fâ mau bin davâi voliu comprehendre.

* * *

Et vah! fâ mau bin de voliâi comprehendre.

L'autr'hi lâi avâi pè lo bou de Cery, un homme que l'ètai tot fou pè la tête. Verive su li-même quemet on carrouset. Et pu fasâi dâi bramâfe à assordhi on tenot à lizé. L'ètai fou à tsavon. Dâi coup, ie bramâfe dâi reponse que la fin l'ètai: personne physique. Einfâi quie, dâi z'affère à lâi rein comprehendre.

Fé adan de dinse ào direttu:

— Dite-vâi, monsu, stisse qu'è-te que lâa zu que l'è vegnâi tot fou?

Et lo direttu m'a repondu:

— Lâa voliu comprehendre lo papâi que lâa 75 quesition po l'impoût de guiera!

Marc à Louis, du Conteur.

Pour la vie. — Une villageoise, écrivant aux parents d'un nourrisson confié à ses soins, termina sa lettre par cette formule naïve: « Je suis avec respect, Monsieur et Madame, votre nourrice pour la vie. »

« L'AIGLE »

LE premier bateau de ce nom commença à circuler le 25 juin 1837. Il avait été construit par une société genevoise qui le lança au Creux de Genthod, où, pour le dire en passant, se trouvait, converti en restaurant, le *Petit Mont-Blanc*. De la force de 80 chevaux, l'*Aigle* N° 1¹ fut vendu plus tard à la compagnie d'Italie, qui acheta également la *Ville de Nyon*, qu'elle débaptisa pour l'appeler *Italie*, de même que l'*Aigle* devenait *Simplon*. Deux autres bateaux firent partie de cette compagnie: le *Chablais* et le *Petit Mont-Blanc*, construits en Savoie. Nous nous souvenons très bien de les avoir vus naviguer tous quatre et aborder au vieux ponton du débarcadère en face de l'Hôtel Beau-Rivage. Ordinairement, le *Petit Mont-Blanc* et le *Chablais* — leur coque était blanche — arrivaient de St-Gingolph en décrivant une courbe gracieuse vers les bains Rovat. Le *Simplon* était massif. De loin, on entendait le bruit de sa machine qui faisait: plon, plon, plon!

En 1855, l'*Aigle* eut une existence mouvementée. A cette époque, il n'y avait pas d'horaire fixe. Les bateaux se disputaient la clientèle et usaient de procédés parfois dignes de pirates. Nous en avons déjà dit quelques mots². Aussi, quand on veut parler du bon vieux temps, convient-il de faire des réserves et de reconnaître que les mœurs se sont adoucies sur le lac. La vie des passagers court aujourd'hui moins de risques qu'autrefois; les navires, sous la direction d'une unique compagnie, observent une stricte discipline facilitée par l'absence de tout souci, pour le capitaine, de faire monter à son bord le plus de voyageurs possible, afin de rentrer l'entreprise. Et si, pendant les années de guerre, et en cette période de sécheresse que nous avons traversée, il y a eu moins, même en hiver, de circulation à vapeur sur le Léman qu'en 1855, chacun en a pris philosophiquement son parti, les actionnaires aussi bien que les amateurs de courses en plein lac. Il n'y avait pas à craindre qu'un concurrent viât troubler la douce existence des bureaux auxquels tous les espoirs restent permis.

Ce n'est pas une chose banale qu'une rencontre de deux bateaux à vapeur sur le lac Léman. A part celle du *Cygne* avec le *Rhône*, en 1883, il n'y en a guère dans les souvenirs des plus anciens riverains. Il y en a en pourtant d'autres.

« Le dimanche 22 avril 1855, lisons-nous dans le *Nouvelliste*, qui reproduit le *Journal de Genève*, entre Rolle et Morges, l'*Aigle*, parti de Genève, tenait le large, et ne se doutait pas qu'à raison de la forte bise qui régnait, l'*Helvétie* présenterait bâbord, car ses manœuvres n'indiquaient pas que ce fut son intention. Mais pour une cause que nous ignorons, il n'en fut pas ainsi. Au moment où les deux bateaux allaient se croiser, l'*Helvétie* voulut prendre sa place et présenta par conséquent le flanc à la proue de l'*Aigle*. Le mécanicien de ce bateau, immédiatement averti, arrêta subitement la machine et battit en arrière, mais l'impulsion était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'arrêter le choc. Le beau-père de l'*Aigle* fit brèche dans le tambour des roues de l'*Helvétie*, se brisa et continua à raser le flanc du bateau jusqu'à la proue, qu'il a endommagée. Quant à l'*Aigle*, la tête d'aigle, ses ornements et la galerie de la proue sont au lac et perdus. L'énorme pièce de chêne sur

¹ C'est par erreur que nous avons, dans le N° du 1^{er} janvier, dit que c'était l'*Aigle* N° 2 qui était devenu le *Simplon*.

² Voir le *Conteur* du 1^{er} janvier 1921.